# PROAGRI POUR VOUS, AUJOURD'HUL ET DEMAIN



ACCOMPAGNEMENT Mes Parcelles

Être formé et accompagné à l'utilisation de l'outil

Sérénité et gain de temps au quotidien





## S'INITIER A MesParcelles : 2 possibilités

- Formation Elearning "Gérer la traçabilité de mon entreprise avec Mes Parcelles":
  - 10 h de formation à distance, en autonomie (12 modules, 42 vidéos et 10 quizz).
  - Cf. Bulletin d'inscription

Financée par VIVEA

- Initiation collective (2 demiiournées):
  - Présentation de l'outil
  - Accompagnement : paramétrage et saisie
  - Vous travaillez sur votre dossier

## LES SERVICES CONFI@NCE



#### Nouvelle campagne

- Mise à jour de l'assolement.
- Découpage du parcellaire.
- Mise à jour de vos stocks et intrants...



### Plan de fumure prévisionnel

- Calcul des doses d'azote à apporter au plus près des besoins de vos cultures.
- Fractionnement prévisionnel des apports.

L'accompagnement lors d'un contrôle conditionnalité sur les domaines « environnement » et « santé – productions végétales » (uniquement pour la formule individuel).

102 € en collectif 201 € en individuel

102 € en collectif 201 € en individuel



#### Vérification de conformité (documents réglementaires)

- Plan prévisionnel de fumure azotée.
- Cahier d'épandage.
- ▶ Registre phytosanitaire.

L'accompagnement lors d'un contrôle conditionnalité sur les domaines

- « environnement » et
- « santé productions végétales » (uniquement pour la formule individuel).

102 € en collectif 201 € en individuel

#### **AUTRES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS**

Formule P@ss	Réaliser ma déclaration PAC
Un accompagnement individuel personnalisé :	Sur rendez vous au bureau ou à distance :
<ul><li>S'initier à MesParcelles</li><li>Approfondir ses connaissances</li></ul>	<ul> <li>Vérification et mise à jours des îlots et de l'assolement.</li> </ul>
sur l'outil.  • Être à jours dans ses enregistrements.  •	<ul> <li>Vérification du respect des règles de verdissement des aides (SIE, diversité des cultures, bandes tampon)</li> </ul>
,	<ul> <li>RPG MAE / BIO</li> <li>Demandes d'aides couplées et découplées.</li> </ul>
101 € H.T. / heure	Forfait préparation + 102 € H.T. / heure

## LE PACK SÉRÉNITÉ\*

Déléguez la saisie de vos enregistrements et disposez des documents obligatoires en cas de contrôle conditionnalité (Registre phytosanitaire, plan prévisionnel de fumure azotée et cahier d'enregistrement de la fertilisation).

- La création de votre assolement.
- Le calcul des doses d'azote nécessaire par parcelle, et la prévision de fractionnement des apports.
- La remise du plan prévisionnel de fumure azotée conforme aux exigences de la directive nitrates.
- La saisie des interventions demandées au niveau réglementaire et fournies régulièrement par le client.
- La vérification de la conformité réglementaire de ces interventions.

- La fourniture en fin de campagne du registre phytosanitaire et du cahier de fertilisation.
- L'accompagnement lors d'un contrôle conditionnalité sur les domaines « environnement » et « santé - productions végétales » (sur demande).

#### **TARIFS FORFAITAIRES:**

Moins de 40 parcelles : 1 012 €

41 à 100 parcelles : 1 113 €

+ de 100 parcelles : 1 214 €

Option calcul des

stocks d'intrants : 270 €

\*La fourniture régulière à votre conseiller des interventions réalisées est indispensable. Le client est responsable des informations fournies.



## Les **+** AVANTAGES

Être accompagné par un conseiller indépendant de votre Chambre d'agriculture pour vos enregistrements réglementaires.

#### **Public**

Chefs d'exploitation et utilisateurs Mes p@rcelles

## Votre contact

Conseiller agricole spécialisé en Agronomie et Outils de traçabilité

Valérie BOUGRAS 02 38 71 95 86 valerie.bougras@loiret.chambagri.fr

agri-territoires-loiret.fr

La Chambre d'agriculture du Loiret est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par CDA France. Elle est également agréée dans le cadre du Système de Conseil Agricole global. A ce titre, elle est titulaire d'un contrat d'assurance n°13038079U/4121, garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisation phytopharmaceutiques.

